

Ressources PMET dépose l'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social (EIEMS) pour le projet de lithium CV5 à Shaakichiuwaanaan auprès des gouvernements fédéral et provincial

1^{er} avril 2026 – Montréal, QC, Canada

1^{er} avril 2026 – Sydney, Australie

FAITS SAILLANTS

- **Dépôt de l'EIEMS :** Ressources PMET (« PMET » ou la « Société ») a déposé son évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social (EIEMS) pour le projet de lithium CV5 à Shaakichiuwaanaan, marquant la plus importante étape à ce jour dans la démarche d'obtention des permis pour le projet. Le projet est assujéti à des évaluations d'impact tant au provincial qu'au niveau fédéral, et les deux ont été déposées pour examen par les autorités respectives.
- **Fondement technique :** L'EIEMS, collectivement avec l'**étude de faisabilité** publiée en octobre 2025, fournit l'ensemble des données nécessaires à l'examen gouvernemental du projet de lithium Shaakichiuwaanaan. **Le dépôt de l'EIEMS marque l'aboutissement de plus de quatre années de collecte rigoureuse de données de référence, d'évaluations techniques et de collaboration étroite avec les communautés crie, les parties prenantes locales et les partenaires gouvernementaux à tous les niveaux règlementaires.**
- L'EIEMS constitue une analyse multidisciplinaire exhaustive couvrant :
 - **Des études environnementales de référence :** qualité de l'air, ressources hydriques, écosystèmes terrestres et aquatiques, sols et géologie.
 - **Des consultations avec et la participation des Premières Nations :** dialogue approfondi avec la Nation Crie, patrimoine culturel et usages traditionnels du territoire.
 - **Une évaluation socio-économique :** impacts sur l'emploi, infrastructures communautaires et avantages pour la chaîne d'approvisionnement.
 - **Une évaluation des effets cumulatifs :** évaluation des impacts combinés à ceux d'autres projets dans la région.
 - **Des considérations relatives au climat et aux gaz à effet de serre :** La résilience climatique et la comptabilisation des émissions totales de gaz à effet de serre du projet sont incluses.
 - **L'atténuation et la gestion des impacts :** stratégies détaillées pour réduire au minimum les effets sur l'environnement et le milieu social.

Grace Barrasso, vice-présidente exécutive, ESG et affaires corporatives de PMET, a déclaré : « Le dépôt de cette EIEMS représente l'aboutissement d'années de travaux de terrain scientifiques rigoureux et de dialogue constructif avec nos partenaires cris. Notre objectif consiste à développer Shaakichiuwaanaan comme un modèle d'extraction durable de minéraux critiques en Amérique du Nord, en nous assurant que les valeurs environnementales et sociales d'Eeyou Istchee soient protégées tout en contribuant à la transition énergétique mondiale. »

Ken Brinsden, chef de la direction et président de PMET, a déclaré : « Que nous soyons passés de la découverte au dépôt officiel de l'EIEMS avec une étude de faisabilité en main en l'espace d'environ quatre ans témoigne de la qualité et de l'envergure du projet Shaakichiuwaanaan, ainsi que du dévouement de notre équipe. Félicitations à notre équipe et à nos conseillers externes pour leur contribution à ce projet phare, qui constitue une plateforme solide pour la poursuite de notre collaboration avec les Cris et les autorités réglementaires alors que notre projet continue d'avancer au travers du processus de développement. »

RESSOURCES PMET INC. (LA « SOCIÉTÉ » OU « PMET ») (TSX : PMET) (ASX : PMT) (OTCQX : PMETF) (FSE : R9GA) a le plaisir d'annoncer le dépôt de l'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social (EIEMS) pour son **projet de lithium Shaakichiuwaanaan**, détenu à 100 % par la Société et situé dans la région d'Eeyou Istchee-Baie James au Québec.

L'EIEMS est une exigence réglementaire critique en vertu du chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ). Parallèlement au dépôt auprès des autorités provinciales, PMET soumettra également l'EIEMS au fédéral, à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC). **CES DÉPÔTS**, en parallèle à l'étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 publiée vers la fin-2025, forment les deux piliers du processus d'autorisation gouvernementale pour l'exploitation minière. Collectivement, ces documents décrivent en détail la viabilité technique, les précautions environnementales et l'intégration sociale du projet minier hybride, à ciel ouvert et souterrain, proposé.

À VENIR

Suivant le dépôt de l'EIEMS, le gouvernement fédéral lancera une période d'examen public afin de recueillir les commentaires des communautés, des autorités réglementaires et des parties prenantes du projet. Le rapport sera disponible sur la page dédiée au projet minier Shaakichiuwaanaan du Registre canadien d'évaluation d'impact à l'adresse : <https://iaac-aeic.gc.ca> et sur les portails du Québec.

La Société reste déterminée à maintenir la transparence et le bon déroulement du processus d'approbation, en collaborant étroitement avec tous les niveaux de gouvernement et la Nation Crie afin de mettre en production cet actif de lithium de calibre mondial au cours des années à venir.

À PROPOS DE RESSOURCES PMET INC.

Ressources PMET inc. est une société d'exploration minière et de développement de minéraux critiques pegmatitiques qui se concentre sur l'avancement de sa propriété Shaakichiuwaanaan de l'échelle d'un district, détenue à 100 % par la Société et située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec (Canada), laquelle est accessible à longueur d'année par une route praticable en toutes saisons et située à proximité d'infrastructures hydroélectriques régionales.

Vers la fin-2025, la Société a annoncé une étude de faisabilité positive axée sur le lithium de la pegmatite CV5 sur la propriété Shaakichiuwaanaan, ainsi qu'une première estimation de réserves minérales probables de 84,3 Mt à 1,26 % Li_2O ¹. L'étude souligne le potentiel d'un projet à haute teneur en lithium concurrentiel et d'importance mondiale, visant à produire jusqu'à ~800 ktpa de concentré de spodumène à l'aide d'un schéma de traitement simple par séparation en milieu dense (« SMD ») seulement. De plus, les résultats mettent en évidence le potentiel que Shaakichiuwaanaan devienne un pôle des minéraux critiques en Amérique du Nord, avec des opportunités significatives liées au tantale et au césium en plus du lithium.

Le projet englobe une ressource minérale consolidée² totalisant 108,0 Mt à 1,40 % Li_2O et 166 ppm Ta_2O_5 (indiquées) et 33,4 Mt à 1,33 % Li_2O et 155 ppm Ta_2O_5 (présumées), et se classe parmi les 10 plus grandes pegmatites lithinifères au monde. Par ailleurs, le projet englobe la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde dans les zones Rigel et Vega, avec 0,69 Mt à 4,40 % Cs_2O (indiquées) et 1,70 Mt à 2,40 % Cs_2O (présumées).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse info@pmet.ca, nous téléphoner au numéro +1 (604) 279-8709, ou visiter notre site Web au www.pmet.ca. Veuillez également consulter les documents d'information continue de la Société qui ont été déposés et qui sont disponibles sous son profil aux adresses www.sedarplus.ca et www.asx.com.au, pour obtenir les données d'exploration disponibles.

Le présent communiqué de presse a été approuvé par

« KEN BRINDSEN »

Kenneth Brinsden, président, chef de la direction et directeur général

Olivier Caza-Lapointe

Responsable, Relations avec les investisseurs

Tél. : +1 (514) 913-5264

Courriel : ocazalapointe@pmet.ca

¹ Voir le communiqué portant sur l'étude de faisabilité du 20 octobre 2025. La teneur de coupure des réserves minérales probables est de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert) et de 0,70 % Li_2O (sous terre). Le développement souterrain et le tonnage en marge de la fosse qui présentent des teneurs supérieures à 0,37 % Li_2O sont aussi inclus dans l'estimation des réserves minérales. La date d'effet est le 11 septembre 2025.

² L'ERM consolidée (pegmatites CV5 et CV13), qui inclut les zones de césium Rigel et Vega, totalise 108,0 Mt à 1,40 % Li_2O , 0,11 % Cs_2O , 166 ppm Ta_2O_5 et 66 ppm Ga (indiquées) et 33,4 Mt à 1,33 % Li_2O , 0,21 % Cs_2O , 155 ppm Ta_2O_5 et 65 ppm Ga (présumées), et est présentée à une teneur de coupure de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert), 0,60 % Li_2O (sous terre à CV5) et 0,70 % Li_2O (sous terre à CV13). Une teneur de 0,50 % Cs_2O a été utilisée comme contrainte pour modéliser les zones de césium Rigel et Vega. La date d'effet est le 20 juin 2025 (jusqu'au sondage CV24-787 inclusivement). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Les ressources minérales incluent les réserves minérales.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » et de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits actuels ou historiques, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses; par conséquent, les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans de tels énoncés. Vous êtes donc avisé de ne pas accorder d'importance induite aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent souvent par l'emploi de mots comme « plan », « développement », « croissance », « poursuivre », « intentions », « attentes », « émergent », « évoluer », « stratégie », « opportunités », « anticiper », « potentiel », « additionnel », « en voie de », « perspectives », « estimation », « améliorer », « renforcer », « cible », « est d'avis », « prochaines étapes », « à venir », « reste déterminée », « mettre », « au cours des années à venir », ou des variations de ces mots et des phrases ou des énoncés à l'effet que certaines actions et certains événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » se produire ou « seront » entrepris ou atteints.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant le processus d'obtention des permis pour le projet Shaakichiuwaanaan.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils étaient erronés, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts. Les principales hypothèses sur lesquelles l'information prospective de la Société est fondée comprennent notamment, sans s'y limiter, les résultats de l'étude de faisabilité publiée en octobre 2025, la capacité de mener à terme une étude de faisabilité mise à jour pour la pegmatite CV5 incluant l'ajout du tantale en tant que coproduit, ainsi qu'une évaluation économique préliminaire pour le projet plus large incluant le lithium, le césium et le tantale, que les travaux d'exploration proposés sur la propriété et les résultats de ces derniers se poursuivront comme prévu, l'exactitude des estimations de réserves et de ressources, la classification des ressources et les hypothèses qui sous-tendent les estimations de réserves et de ressources, la demande à long terme pour l'offre de lithium (spodumène), de tantale (tantalite) et de césium (pollucite), et que les résultats d'exploration et de mise en valeur continuent de soutenir les plans actuels de la direction en ce qui concerne le développement de la propriété.

Les énoncés prospectifs sont également sujets à des risques et à des incertitudes auxquels sont confrontées les activités de la Société, qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les perspectives de croissance de la Société. Les lecteurs sont priés d'examiner attentivement l'analyse détaillée des risques présentée dans la plus récente notice annuelle de la Société déposée sur SEDAR+, pour mieux comprendre les risques et les incertitudes qui touchent les activités et l'exploitation de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Rien ne garantit que cette information prospective se révélera exacte. Si l'une des incertitudes ou l'un des risques mentionnés

ci-dessus, lesquels ne sont pas exhaustifs, se concrétisait, les résultats réels pourraient être très différents de ce que les énoncés prospectifs laissent entendre.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont faits seulement à la date des présentes. La Société n'a pas l'intention ou n'est assujettie à aucune obligation de mettre à jour ou de réviser l'un des énoncés prospectifs à la suite de nouvelle information ou d'événements futurs, ou pour toute autre raison, sauf dans la mesure exigée par les lois applicables. La Société présente tous ses énoncés prospectifs sous réserve des présentes mises en garde.

DÉCLARATION DE LA PERSONNE COMPÉTENTE (RÈGLES D'INSCRIPTION DE L'ASX)

L'information contenue dans le présent communiqué de presse qui renvoie à l'étude de faisabilité (« EF ») pour le projet Shaakichiuwaanaan, laquelle a initialement été annoncée par la Société dans un communiqué intitulé « *Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan* » daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal), est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.pmet.ca, sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de l'ASX à l'adresse www.asx.com.au. La production ciblée tirée de l'étude de faisabilité dont il est question dans le présent communiqué de presse a été annoncée par la Société conformément à la Règle d'inscription 5.16 de l'ASX à la date de l'annonce initiale. La Société confirme qu'en date du présent communiqué, toutes les hypothèses et tous les paramètres techniques importants qui sous-tendent la production ciblée dans l'annonce initiale continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de manière importante.

Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales dont il est question dans le présent communiqué ont initialement été annoncées par la Société conformément à la Règle d'inscription 5.8 de l'ASX dans des communiqués de presse intitulés « *La plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiuwaanaan* » daté du 20 juillet 2025 (heure de Montréal) et « *Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan* » daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal) et sont disponibles sur le site Web de la Société à l'adresse www.pmet.ca, sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de l'ASX à l'adresse www.asx.com.au. La Société confirme qu'en date du présent communiqué, elle n'a connaissance d'aucune nouvelle information ou donnée vérifiée par la personne compétente ayant une incidence importante sur l'information incluse dans l'annonce correspondante et que toutes les hypothèses et tous les paramètres techniques importants qui sous-tendent les estimations dans l'annonce correspondante continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de manière importante. La Société confirme qu'en date du présent communiqué, la forme et le contexte selon lesquels les conclusions de la personne compétente sont présentées n'ont pas été modifiés de manière importante par rapport à l'annonce initialement faite aux marchés.